



XI^e RENCONTRES NATIONALES DE LA JPA
La valeur éducative des centres de vacances et de loisirs
- mercredi 31 janvier 2007 -

Réponses du PRG
au questionnaire sur la valeur éducative des CVL

1. Les objectifs des centres de vacances et de loisirs (CVL) sont explicitement posés en référence au développement de l'enfant et du jeune. L'action éducative des CVL trouve tout son sens quand elle s'exerce en complémentarité avec la famille et l'école. Qu'en pensez-vous ?

Le Parti Radical de Gauche met en avant son idéal de laïcité, de fraternité et de partage. Dans ces conditions, le P.R.G. ne peut que soutenir les valeurs d'éducation des C.V.L. Une complémentarité s'impose alors, avec les valeurs transmises par l'Éducation nationale et le rôle des familles.

2. Les partis politiques intègrent rarement les CVL dans leurs programmes pour l'éducation. Pouvez-vous nous présenter la place des CVL dans votre projet éducatif ?

Malheureusement de plus en plus de familles ne sont plus à même d'assumer leurs fonctions. L'Éducation nationale, parent pauvre des budgets nationaux, manque de moyens pour corriger les inégalités et lutter contre les processus de discrimination ou d'exclusion.

3. Aujourd'hui encore, un enfant sur trois ne part pas en vacances et de nombreuses familles ne peuvent pas non plus faire bénéficier leurs enfants des activités de loisirs collectifs proposées en centres de loisirs. Le programme de votre parti comporte-t-il quelques mesures pour remédier à cet état de fait ? Si oui, lesquelles ?

Le rôle des C.V.L. devient primordial. Il est souvent le seul relais qui présente à l'enfant, le temps libre, comme un temps de loisirs et d'éducation. L'État et les collectivités locales doivent donc fournir un effort supplémentaire, pour assurer à tous les enfants, le droit et l'accès à un espace de loisirs, relais d'un outil d'insertion sociale.

4. À propos des CVL, comment envisagez-vous la répartition des responsabilités (financement, tutelle, évaluation...) entre L'État, les différents ministères concernés, les services déconcentrés et les collectivités locales ? Qui doit agir et à quel niveau ?

Une distinction s'impose entre centres de loisirs et centres de vacances. Si les premiers sont la structure indispensable à l'intégration de l'enfant dans son milieu et son cadre de vie, l'intérêt des centres de vacances est primordial. Pour que l'enfant s'identifie à un individu responsable, il doit faire l'apprentissage de la vie en collectivité, loin du cocon ou du carcan familial. Apprendre à vivre avec les autres, avec des jeunes de son âge. La vie en collectivité est un des premiers apprentissages au respect des autres, de leurs différences, de leur personnalité. Il apprend le partage, c'est une belle initiation à la vie en société.

5. Lorsque vous étiez enfant, est-ce qu'il vous est arrivé de partir en centre de vacances ou de fréquenter un centre de loisirs ? Avez-vous encadré des groupes d'enfants, comme moniteur ou comme directeur ? Si oui, gardez-vous un souvenir particulier de cette expérience de vie collective ? Influence-t-elle encore aujourd'hui votre perception des relations sociales ?

/

Isabelle Corlay
Secrétaire Nationale